

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	<b>Date</b> 19.01.2023	<b>Heure</b> 19h36	<b>Numéro</b> 23.316	<b>Département(s)</b> DECS
	Annule et remplace			

<b>Auteur-e(-s) : Groupe libéral-radical</b>
<b>Titre : Chômage dans les domaines hébergement et restauration et activités pour la santé humaine</b>
<b>Contenu :</b> À la lecture du communiqué de presse de décembre 2022 concernant le chômage dans le canton, on est interpellé par le nombre important de demandeur-euse-s d'emploi dans la restauration/hôtellerie (233) et dans les activités pour la santé humaine (107), alors que ces deux domaines sont chroniquement à la recherche d'employé-e-s. Pourquoi ces personnes-là ne trouvent-elles donc pas d'emploi ?
<b>Souhait d'une réponse écrite : NON</b>

<b>Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b> Blaise Courvoisier		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>